



# Henri Olivier

## Suivre le mouvement de l'ombre

11 février - 4 juillet 2012



*Que faire en un lieu à moins que l'on y songe* 2011  
fonte de plomb d'imprimerie, bois et Kerrock - longueur 14 m largeur variable  
MAMAC, Nice, installation permanente - © Henri Olivier / ADAGP, Paris, 2012

Vernissage le vendredi 10 février 2012 à 18h00  
Galerie des Ponchettes

77, quai des Etats-Unis  
☎ : + 00 33(0) 493.62.31.24

19h  
3<sup>e</sup> étage du MAMAC

**Musée d'Art Moderne et d'Art Contemporain**

Promenade des Arts - Nice - ☎ : + 00 33(0) 497.13.42.01 - [www.mamac-nice.org](http://www.mamac-nice.org)  
*Ouvert tous les jours sauf le lundi de 10h00 à 18h00 - Entrée libre*



## Sommaire

Communiqué de presse	p. 3
Extraits du texte de Régis Durand	p. 4-5
Biographie et bibliographie de l'artiste	p. 6-9
Visuels disponibles	p. 10-11
Conditions de diffusion pour la presse	p. 12



## Henri Olivier

Suivre le mouvement de l'ombre

11 février - 4 juillet 2012

En présence de **Gérard Baudoux**, Conseiller Municipal délégué à l'Art Moderne et Contemporain représentant **Christian Estrosi**, Député, Maire de Nice, Président de *Nice Côte d'Azur* &

**Muriel Marland-Militello**, Adjointe au Maire, déléguée au Rayonnement Culturel, aux Affaires Européennes et à l'Organisation des Jeux de la Francophonie.

**Vendredi 10 février 2012 à 18h**

Galerie des Ponchettes

**à 19h**

Musée d'Art Moderne et d'Art Contemporain (MAMAC)

3<sup>e</sup> étage

Promenade des Arts – Nice



Que faire en un lieu, à moins que l'on y songe 2011  
fonte de plomb d'imprimerie, bois et Kerrock - longueur 14 m largeur variable  
MAMAC, Nice, installation permanente - © Henri Olivier / ADAGP, Paris, 2012

Christian Estrosi, Député-Maire de Nice, Président de la Métropole *Nice Côte d'Azur*, vous invite au vernissage de l'exposition, « Henri Olivier - Suivre le mouvement de l'ombre », le vendredi 10 février 2012 à 18 heures, à la Galerie des Ponchettes, puis à 19h, au 3<sup>e</sup> étage du MAMAC, en présence de Gérard Baudoux, Conseiller Municipal délégué à l'Art Moderne et Contemporain et de Muriel Marland-Militello, Adjointe au Maire, déléguée au Rayonnement Culturel, aux Affaires Européennes et à l'Organisation des Jeux de la Francophonie.

Une fois encore, la ville de Nice et le Musée d'Art Moderne et d'Art Contemporain honorent un artiste niçois vivant et travaillant dans notre région.

La galerie des Ponchettes accueille une exposition des travaux récents de l'artiste plasticien Henri Olivier autour de ses réflexions sur l'ombre. Diplômé de l'école Nationale d'Arts Décoratifs de Nice, puis coordinateur pédagogique à l'École méditerranéenne des jardins et du paysage de Grasse de 1994 à 2001, Henri Olivier

s'interroge sur les relations de la sculpture au jardin, à l'environnement et au paysage ainsi que sur notre propre perception de l'espace. Sculptures, néons, photographies, films, investissent les cimaises de la galerie en tant qu'éléments de construction d'un paysage intérieur et idéal.

Simultanément, une œuvre réalisée pour les collections du MAMAC sera inaugurée au troisième étage du musée. Intitulée « Que faire en un lieu à moins que l'on y songe », elle occupe une passerelle vitrée ouvrant sur la Place Garibaldi et les collines de Nice, donnant accès visuellement au lointain par delà le paysage urbain.

### Galerie des Ponchettes

77, quai des Etats-Unis ☎ : +00 33(0) 493 62 31 24

### 1<sup>er</sup> étage du MAMAC

Promenade des Arts - Nice - ☎ : + 00 33(0) 497 13 42 01 - [www.mamac-nice.org](http://www.mamac-nice.org)

Ouvert tous les jours sauf le lundi

De 10h00 à 18h00 - Entrée libre



## REGIS DURAND

### Espaces de pensée et de rêve

... Une des expositions récentes d'Henri Olivier était intitulée *Prémises d'un paysage* <sup>(1)</sup>. Les prémisses sont, en logique, les deux premiers temps d'un raisonnement qui amènent à une conclusion. ... On voit que ce terme rejoint pratiquement son homonyme, *prémices*, qui désigne précisément les premiers signes, les signes avant-coureurs. Il y aurait donc ici, dans l'intitulé de cette exposition, l'annonce d'un paysage à venir, comme si les sculptures exposées là étaient la forme condensée d'un paysage qui allait se déployer à partir d'elles. Comment faut-il entendre cela ? Certes, nous savons bien que le paysage est dans une grande mesure une production de l'art (et aussi du travail des hommes) <sup>(2)</sup>. Il n'est donc pas absurde de supposer qu'Henri Olivier soit engagé dans une telle démarche, d'autant moins qu'il intervient souvent dans le paysage, non seulement pour y installer des œuvres (des sculptures), mais aussi pour le transformer et le recréer. Les sculptures que nous regardions alors dans cette exposition, semblaient avoir le double pouvoir de condenser une expérience passée du paysage, et d'être la matrice d'un paysage à venir. Elles étaient pareilles à des blocs d'une étrange énergie, à la fois centrifuge et centripète. Constituées d'éléments solides, bois calciné et métal pour l'essentiel, elles ne tenaient pourtant pas en place tant était grande la charge dont elles étaient porteuses.

Cette charge est d'abord symbolique et concerne évidemment la question de l'ombre. On sait quel pouvoir de séduction le terme et ce qu'il désigne exercent sur les esprits, jusqu'à la saturation. Tout se passe comme si ce mot contenait en lui-même le pouvoir de multiplier les connotations, pour évoquer toutes sortes de sensations, à l'infini, comme s'il se nourrissait de sa propre matière. Henri Olivier, dans certains de ses travaux, semble avoir tenté d'arrêter ce processus d'expansion, qui finit par ôter toute valeur d'évocation. Fixer, par une découpe dans le métal, l'ombre changeante du feuillage d'un olivier, est un coup de force contre la dérive métaphorique. Mais réaliser une série d'œuvres sous le titre *L'ombre de l'ombre*, c'est aller plus loin encore, en arrêtant et relançant simultanément le processus. Il y a tout d'abord des souches d'olivier calcinées, qui sont elles-mêmes, et doublement, des ombres, des fantômes comme ceux qu'a pu produire un désastre...

... Devenue, en un sens, ombres, la souche ou le bloc de bois calcinés n'en restent pas moins sculptures, volumes qui vont engendrer leurs propres ombres sur les murs, lesquelles vont faire l'objet d'une découpe dans du métal et s'adjoindre comme un troisième terme à la sculpture d'origine. Ce geste, qui unit une chose, son ombre et une image de cette ombre, constitue un défi au temps, puisque l'ombre est par nature variable, instable, fonction de la lumière et du temps (qu'il fait, qui passe). Ici, le temps semble s'être arrêté, et s'être amalgamé au reste des matériaux... Le paradoxe ici est que l'« ombre » ainsi obtenue (la découpe métallique) est plus claire que l'objet dont elle est issue (elle est en inox) et qu'elle est donc susceptible à son tour de produire d'autres images : elle fonctionne (elle peut fonctionner) comme un miroir et peut engendrer des images virtuelles qui sont une autre forme d'« ombre ».

... une « sculpture de l'ombre » est un jeu infini de renvois, de vides et de pleins, de pertes et de gains. C'est un monde suspendu à ce jeu de renvois, et comme tout système bouclé sur lui-même, guetté par l'entropie.

La manière dont Henri Olivier y échappe est l'aller et retour entre sculpture et paysage. Le renvoi serré d'une ombre à une autre, dans les sculptures, s'ouvre dans l'extension du paysage et son indéfinition (par cela, j'entends que dans le paysage rien n'a la précision et le fini de l'objet-sculpture, il y a toujours des perturbations, du *jeu*). Le paysage fait entrer l'artiste dans un espace mouvant (les théoriciens du langage diraient dans un espace *diégétique*), celui de la variation et de l'échange. Cet échange - la possibilité, le *principe* de cet échange - est essentiel, et ce d'autant plus s'agissant d'un travail dans lequel la circulation entre sculpture et paysage a réellement lieu.



Il faudrait enfin parler des matériaux. L'un de ceux là, le film, joue en apparence un rôle mineur dans l'exposition, mais il en conditionne en fait la lecture. Le film a par nature une fonction « narrative », même si, en apparence, il ne raconte rien de précis, il capte la moindre variation de la représentation. Ici, Henri Olivier filme en plan fixe un drapeau dont l'ombre se projette sur le sol. Cette ombre bouge légèrement, elle change de forme et de taille, non sans rappeler parfois les « ombres » découpées dans le métal de la série « Ombre de l'ombre ».

L'exposition à la galerie des Ponchettes ainsi qu'au MAMAC est une exposition d'intérieur. Toutefois, on voit bien que beaucoup de pièces de l'artiste ont la capacité de migrer d'un espace à l'autre, d'être reprises et recontextualisées. Toutefois, un matériau (si c'est bien le terme qui convient) prend dans l'exposition présente une importance particulière : il s'agit de l'écriture. Des mots, en néon, en acier, en plomb figurent depuis longtemps dans diverses œuvres de l'artiste, où ils désignent des noms scientifiques de plantes, des termes isolés, des maximes latines, des noms de cépages, etc. Ils sont de la plus grande importance, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ils ont le pouvoir d'instituer (c'est le principe même de l'acte de nomination) autant d'univers d'objets, de savoirs et de pensées à travers lesquels l'artiste se fait le discret passeur. Du coup, l'œuvre s'inscrit dans l'ensemble plus vaste qu'elle évoque et qu'elle rend lisible, comme dans l'écriture spéculaire en néon de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon (2009, *Mirror et istas virtutes in anima*).

Ce qu'il met en jeu, c'est une épaisseur temporelle, ce qui se joue entre l'action qui a (peut-être, imaginativement) été, et l'énoncé (l'injonction) qui a présidé à son effectuation. Ce passage du temps comme matériau de la sculpture, Henri Olivier l'a sans doute rencontré au contact des artistes de l'Art Minimal ou de l'Arte Povera. La pièce produite pour le MAMAC reprend, avec quelques modifications, une phrase que l'artiste avait déjà utilisée dans une œuvre d'extérieur : *Que faire en un lieu à moins que l'on y songe*. Inspirée du début d'une fable de La Fontaine (*Le lièvre et les grenouilles*), la phrase ainsi modifiée met bien l'accent sur la dimension onirique et méditative de l'univers d'Henri Olivier : le lieu dans lequel il s'inscrit est l'espace de la pensée et du rêve. Mais pour nous, cette phrase pseudo-interrogative résonne aussi de l'interrogation de Mario Merz dans un de ses travaux de 1969, et qui devait d'ailleurs donner son titre à l'exposition dans son ensemble : *Ché Fare ?*, écrit en lettres de glaise... Mais cela ne doit pas nous empêcher de percevoir dans l'œuvre apaisée d'aujourd'hui quelque chose des doutes et de l'angoisse (et de l'ironie) que Mario Merz exprimait dans son œuvre, « ce tourbillon de pensées en formation ». A son tour, la quiétude ironique de la fable animale laisse transparaître le sentiment de finitude et d'irréalité qui est le nôtre aujourd'hui. Que faire en un lieu, même (et surtout) si ce lieu est un dépôt d'œuvres d'art ? A moins de n'avoir de l'art qu'une vision restreinte, le musée n'est pas un gîte sûr, il est travaillé par les forces de l'extérieur. Ce lieu travaillé par l'espace, inéluctablement, voilà qui « intranquillise » l'œuvre et la met en péril.

1- L'Atelier Soardi, Nice, 15 octobre -26 novembre 2011, dans le cadre de la manifestation L'art contemporain et la Côte d'Azur, un territoire pour l'expérimentation, 1951-2011.

2- Je me réfère, entre autres, à l'essai d'Alain Roger, *Court traité du paysage*, Gallimard, 1997.



## BIOGRAPHIE DE L'ARTISTE

### EXPOSITIONS PERSONNELLES

- 2012 **Galerie des Ponchettes**, *Suivre le mouvement de l'ombre*, Nice.
- 2011 **Atelier Soardi**, *Prémises d'un paysage*, Nice.
- 2010 **Bariquand-Alphand**, *Un coup de dés*, Menton.
- 2009 **Chartreuse du Val de Bénédiction**, *Didascalies pour la chartreuse*, Villeneuve-lès-Avignon.
- 2008 **Médiathèque de La Farlède**, *Jardin de lecture*, La Farlède.  
**Moulin de Mougins**, *Culinart*, Mougins.
- 2007 **Place du Grand Jardin**, *L'eau et les rêves*, Vence.
- 2006 **Domaine de Baudouvin**, *Ombre épicée*, La Valette du Var.  
**Médiathèque de Ranguin**, *Jardin de lecture*, Installation permanente, Cannes.
- 2005 **Serre de la Madone**, *L'attente dans chaque battement du cœur à mon rendez-vous sempiternel*, Menton.  
**Alliance française**, *Nord-Sud*, Bologne, Italie.
- 2004 **Université de Nice**, Faculté des lettres, installation permanente.
- 2003 **Interporto Bologna**, *Nord-Sud*, installation permanente, Bologne, Italie.
- 2002 **Château de Théoules**, *Relevé botanique*, *L'herbier de la Méditerranée*, Théoules.
- 2000 **Galerie de la Réserve Géologique**, *Ligne d'horizon*, Digne-Les-Bains.  
**ENSSPICAM St Jérôme**, *Diagonale*, Installation permanente, Marseille.  
**Festival Art et Nature**, *Sous les pavés, la plage*, Marseille.  
**Festival Art et Nature**, *L'Herbier de la Méditerranée*, Marseille.
- 1999 **Villa Noailles**, *Inscrire l'oubli*, Hyères.  
**Réserve Géologique de Digne**, Parc Saint Benoît, *Lavogne*, *sculpture pour les oiseaux, les moutons, les chèvres, les salamandres, les papillons...*, Installation permanente, Digne-Les-Bains.
- 1997 **Galerie Catherine Issert**, *Seconde Nature*, Saint-Paul-de-Vence.  
**La Tête d'Obsidienne**, Fort Napoléon, La Seyne-Sur-Mer.
- 1996 **Hôtel Windsor**, *Chambre du Phœnix*, Nice.
- 1994 **Magdeleine des Albis**, *Sept accès à la rivière*, La Magdeleine.
- 1993 **Galerie Pierre Colt**, Nice.
- 1992 **Villa Arson**, Galerie Carrée, *Si c'est un jardin*, Nice.
- 1991 **Galerie Pierre Colt**, Nice.



- 1990 **Galerie Jean Christophe Aguas**, Bordeaux.  
**La Menuiserie**, *Théâtre d'été*, Nyon, Suisse.
- 1988 **Galerie l'Ollave**, Lyon.
- 1987 **Galerie Jean Christophe Aguas**, Bordeaux.  
**Galerie Le Chanjour**, Nice.
- 1984 **Théâtre de Nice**, *Offset*, Nice.
- 1983 **Galerie Calibre 33**, Nice.  
**Galerie d'Art Contemporain des musées**, *Attention Peinture Fraîche*, Nice.
- 1982 **Chez Jacques Ohayon**, *Exposition impromptue pour l'après-midi du printemps*, Nice.

#### PRINCIPALES EXPOSITIONS COLLECTIVES

- 2012 **MAMAC**, *Que faire en un lieu à moins que l'on y songe*, installation permanente, Nice.
- 2011 **Festival du peu**, Bonson.
- 2009 **Galerie Sandrine Mons**, *Bagna cauda*, Nice.
- 2008 **Castello di Lagopesole**, *Se queste mure potessero parlare*, Potenza, Italie.
- 2007 **Jardin de la Noria**, *Sacré béton*, Saint-Quentin-la-Poterie.
- 2003 **Fondation Salomon pour l'art contemporain**, Alex, installation permanente.  
**Œuvres en quête d'espace**, Rectorat de Nice.
- 2002 **Université d'été Culture scientifique**, Château de Théoules.
- 2001 **No-made galerie**, ENSSPICAM, St Jérôme, Marseille.
- 2000 **Art et Nature**, **Festival de jardins éphémères**, Marseille Centre.
- 1999 **Pavillon Grignan / Centre d'Art**, Istres.  
**Musée Pecci**, Prato, Italie.
- 1998 **Centre Electra**, *Jeux de genres*, Square Récamier, Paris Musées, Paris.
- 1997 **Fondation Guerlain**, *Le jardin complice de l'art*, Les Mesnuls.  
**Galerie Catherine Issert**, *Quoi de plus naturel !*, Saint-Paul-de-Vence.  
**Magasin d'électricité générale**, *Adieu monde cruel*, Alloncle la rose, Paris.
- 1995 **Galerie Catherine Issert**, Saint-Paul-de-Vence.
- 1994 *Nature mutante*, Auch.  
**Bimillénaire du trophée d'Auguste**, La Turbie.



- 
- 1993 **Villa Arson**, *Les mystères de l'auberge espagnole*, Nice.  
**Musée d'art contemporain**, *Itinéraires*, Belfort.
- 1992 **Galerie Pierre Colt**, Nice.
- 1991 **Parc public**, *Sculptures en été*, Saint-Raphaël.
- 1990 **Galerie Debras-Bical**, Bruxelles.
- 1989 **Centre d'art contemporain**, *Ek'ygnose*, Montbéliard.
- 1988 **Université d'été**, *Campus intern'art'ional*, Toulon.
- 1987 **Cloître Saint Pierre Le Jeune**, *Silence*, Strasbourg.
- 1986 **ARCA**, Marseille.  
**Espaces verts de la ville de Strasbourg**, *Sites*, Strasbourg.
- 1985 **Galerie d'art contemporain des Musées de Nice**.  
**Collection du FRAC PACA**, **Fondation Maeght**, Saint-Paul-de-Vence.  
**Fort du Mont Alban**, Nice.
- 1984 **Nice/Genève, Halle Sud**, Genève.  
**Collection Frac PACA**, Musée Cantini, Marseille.
- 1983 **Galerie des Ponchettes**, Nice.  
**Palais des congrès**, Marseille.
- 1981 **Atelier 8**, Nice.  
**Le Parvis**, Tarbes.

#### BIBLIOGRAPHIE ET CATALOGUES

- 2012 Régis Durand, Pierre Le Pillouër, Allen S. Weiss, catalogue de l'exposition *Suivre le mouvement de l'ombre*, édition MAMAC, Nice.
- 2011 Allen S. Weiss, plaquette de l'exposition *Prémises d'un paysage*.
- 2010 *La science n'est pas l'art*, Jean-Marc Lévy-Leblond.
- 2009 La lettre de la Chartreuse, 36<sup>e</sup> rencontres d'été.
- 2008 Catalogue de l'exposition *Se queste mure potessero parlare*.
- 2007 *Culture en lumière*, Exposition des avant-projets pour Nice 2013.  
  
Sacré Béton, Henri Olivier, catalogue de l'exposition.
- 2006 Premio Campigna, Work shop, catalogue de l'exposition, Santa Sofia, Italie.  
Eliane Burnet, Verso Arts et lettres n°43.  
Michel Racine, Allen S. Weiss, Xavier Girard, Trace, Revue de l'exposition *Ombre épicée* Xavier Girard, Sous officiel n° 028.



- 
- 2005** Gilles Clément, Allen S. Weiss, Jean-Marc Lévy-Leblond, Danielle Londei  
  
Michel Baridon, Rosalba Paiano, Catalogue de l'exposition *L'attente dans chaque battement du cœur...*, édition Baudoin Lebon.  
  
Danielle Londei, "Nord sud", Texte et entretien.
- 2003** *Mémoire urbaine, Projet urbain*. Actes du colloque international de Vence, Château de Villeneuve, Vence.
- 1998** *Unnatural horizon*, Allen S. Weiss, Princeton Architectural Press, New-York.  
Jeux de genres, Centre Electra, Paris Musées.
- 1997** Allen S. Weiss, catalogue de l'exposition, Fort Napoléon.  
Henri Olivier, *Le Jardin complice de l'art*, Fondation D et F Guerlain.  
Allen S. Weiss, Architecture New-York, revue d'architecture et de philosophie.
- 1995** Galerie carrée, Villa Arson, Nice.
- 1994** Henri Olivier, Sept accès à la rivière, Magdeleine des Albis.
- 1993** Hubert Besacier, Catherine Macchi, Allen S. Weiss, *Si c'est un jardin*, Villa Arson, catalogue de l'exposition.
- 1990** Stéphane Penxten, *Sculptures I+II*, Galerie Debras-Bical.
- 1989** Jean Christophe Aguas, catalogue de l'exposition, Centre d'art de Montbeliard.
- 1988** Jean Christophe Aguas, catalogue de l'exposition, Espace Croix Baragnon, Toulouse.
- 1987** Xavier Girard, catalogue de l'exposition, Le Chanjour, Nice.  
Henri Olivier, Silence, Strasbourg.
- 1986** Pierre Le Pillouër, catalogue de l'exposition *Sites*, Strasbourg.
- 1984** Catalogue de l'exposition *Nice / Genève*, Halle Sud, Genève.
- 1983** Daniel Biga, Pierre Falicon, Dominique Marchal, catalogue de l'exposition *Peinture fraîche*, Nice.
- 1982** Dominique Marchal, catalogue du FRAC PACA.



*Que faire en un lieu à moins que l'on y songe* 2011  
fonte de plomb d'imprimerie, bois et Kerrock - longueur 14 m largeur variable  
MAMAC, Nice, installation permanente - © Henri Olivier / ADAGP, Paris, 2012 - Photo : Muriel Ansens



*Imprimer l'ombre* 2008  
bois d'Iroko calciné et plomb - 68 x 90 x 180 cm  
© Henri Olivier / ADAGP, Paris, 2012



*Suivre le mouvement de l'ombre* (détail) 2011  
bois calciné et plomb - 450 x Ø 30 cm  
© Henri Olivier / ADAGP, Paris, 2012



*Miroir de l'ombre 2008*

carte nocturne du ciel des plantes, liner, peinture argent, acier inox et eau - Ø 450 cm  
Château de Lagopesole, Italie - © Henri Olivier / ADAGP, Paris, 2012



*Ligne d'horizon, 1, 618... 2011*

néon blanc et transformateur - 10 x 460 cm  
© Henri Olivier / ADAGP, Paris, 2012



*L'ombre de l'ombre # 8 2011*

souche d'olivier calcinée et acier inox - 46 x 57 x 151 cm  
© Henri Olivier / ADAGP, Paris, 2012



## Conditions de diffusion pour la presse

« Tout ou partie des œuvres figurant dans ce dossier de presse sont protégées par le droit d'auteur. Les œuvres de l'ADAGP ([www.adagp.fr](http://www.adagp.fr)) peuvent être publiées aux conditions suivantes :

- Pour les publications de presse ayant conclu une convention avec l'ADAGP : se référer aux stipulations de celle-ci ;
- Pour les autres publications :
  - exonération des deux premières reproductions illustrant un article consacré à un événement d'actualité et d'un format maximum d' ¼ de page ;
  - au-delà de ce nombre ou de ce format, les reproductions seront soumises à des droits de reproduction ;
  - toute reproduction en couverture ou à la une devra faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du Service Presse de l'ADAGP ;

Le copyright à mentionner auprès de toute reproduction sera : nom de l'auteur, titre et date de l'œuvre suivie de © ADAGP, Paris, 2012 (date de publication), et ce, quelle que soit la provenance de l'image ou le lieu de conservation de l'œuvre. »